



---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Avis positif de l'Autorité de sûreté nucléaire française sur les options de sûreté du réacteur ATMEA1**

**Paris, le 9 février 2012**

La société ATMEA a reçu le rapport final et les conclusions de l'Autorité de sûreté nucléaire française (ASN) à l'issue de la revue des objectifs et des options de sûreté du réacteur ATMEA1.

Le réacteur ATMEA1 est un réacteur de génération III+ à eau pressurisée de 1100 MWe net, développé et déjà proposé au marché international par ATMEA, co-entreprise d'AREVA et de Mitsubishi Heavy Industries (MHI).

Les objectifs et les principes de sûreté du réacteur ATMEA1 ont été développés selon les normes, règles et recommandations internationales les plus récentes. Ses options de sûreté répondent aux critères les plus exigeants en ce qui concerne la protection des systèmes inhérents à la sûreté, tant du point de vue des risques internes que des risques externes. Sont notamment pris en compte les séismes, les inondations, les chutes accidentelles d'avions commerciaux gros porteurs ainsi que la gestion d'accidents graves et de leurs effets.

En conclusion de sa revue, achevée à la fin du mois de novembre 2011 et menée en étroite collaboration avec l'Institut de Radioprotection et de la Sûreté Nucléaire (IRSN), l'ASN précise que les objectifs et options de sûreté du réacteur sont en accord avec la réglementation française. Elle conclut de même concernant la prise en compte des risques internes et externes. De plus, l'analyse des conditions de l'accident de Fukushima, réalisée par la société ATMEA et qui a démontré que les options de sûreté actuelles du réacteur ATMEA1 n'appelaient à ce jour aucune modification, a été favorablement reçue par l'ASN. La société ATMEA suivra de près les analyses menées au niveau

---

**Service de Presse**

Patricia Marie  
Pauline Briand  
Maxime Michaut  
T : +33 (0) 1 34 96 12 15  
F : +33 (0) 1 34 96 16 54  
press@areva.com

---

**Relations Investisseurs**

Marie de Scorbiac  
marie.descorbiac@areva.com  
T: +33 (0) 1 34 96 05 97

Philippine du Repaire  
philippine.durepaire@areva.com  
T: +33 (0) 1 34 96 11 51

---



international sur ce sujet et leurs conclusions afin de s'assurer que le réacteur ATMEA1 réponde toujours aux critères de sûreté les plus exigeants.

*« Le réacteur ATMEA1 répond aux critères de sûreté internationaux définis pour les réacteurs de génération III+. L'avis émis par l'ASN marque une étape importante pour la future construction du réacteur ATMEA1, en France et dans le monde »* a déclaré Philippe Namy, Président d'ATMEA.

*L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante créée par la loi de juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, est chargée de contrôler toutes les activités nucléaires civiles en France.*

*La société ATMEA prend appui sur l'expérience de ses deux maisons mères AREVA et MHI, capitalisant sur le fonctionnement d'un parc international de centrales d'environ 130 réacteurs et représentant environ 3300 années de fonctionnement.*

### **A PROPOS**

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO<sub>2</sub>. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.